



## **Manifeste**

Aujourd'hui, 10 novembre 2018 à 16 heures, 100 ans après la fin de la Première Guerre mondiale qui a dévasté la civilisation européenne pour des décennies, nous voulons non seulement commémorer l'histoire, mais aussi prendre en main notre avenir.

Il est temps de concrétiser la promesse européenne et de nous souvenir de l'idée fondatrice du projet d'unification européenne.

Nous déclarons citoyennes et citoyens de la République européenne toutes celles et ceux qui se trouvent actuellement sur l'Europe. Nous assumons notre responsabilité vis-à-vis du patrimoine commun de la Déclaration universelle des droits de l'homme et nous nous engageons à enfin l'appliquer sur notre continent.

Nous sommes conscients que la richesse de l'Europe repose sur des siècles d'exploitation d'autres continents et l'oppression d'autres cultures. C'est pourquoi nous voulons partager nos terres avec ceux que nous avons chassés des leurs. Quiconque le souhaite peut être européen. La République européenne est le premier pas sur la voie vers une démocratie mondiale.

L'Europe des États-nations a échoué.

Le projet d'unification européenne a été trahi.

Faute de charpente politique, le marché unique et l'euro sont devenus les proies faciles d'un agenda néolibéral qui va à l'encontre de l'idée de justice sociale.

Par conséquent, il est nécessaire de se réapproprier le pouvoir dans les institutions européennes afin de façonner le marché commun et la monnaie commune dans une démocratie européenne commune.

Parce que l'Europe, c'est l'unification des peuples et non l'intégration des États.

La souveraineté des citoyennes et citoyens remplace la souveraineté des États. La République européenne est fondée sur le principe d'égalité politique universelle, indépendamment de la nationalité et de l'origine. Les piliers constitutifs de la République européenne sont les villes et les régions. Le jour est arrivé, la diversité culturelle de l'Europe peut enfin s'exprimer dans un cadre d'unité politique.

Le Conseil européen est démis de ses fonctions.

Le Parlement européen dispose de compétences législatives.

Il élit un gouvernement européen qui s'engage pour le bien-être de toutes les citoyennes et tous les citoyens de l'Europe.

Vive la République européenne!

Ulrike Guérot, Robert Menasse

Avec le soutien de Milo Rau